

REMISE DES DIPLOMES DE GRADE DE LICENCE

Pour tous diplômés 2014/2015-2015/2016-2017/2018

Pour La remise du diplôme, l'étudiant doit restituer son attestation de réussite contre le diplôme définitif.

Pour le cas où vous ne pouvez pas vous déplacer :

Demande par courrier : à Catherine SABOT Sclolarité IFSI– 19 Rue Ambroise Paré 25030 BESANCON CEDEX- catherine.sabot@univ-fcomte.fr

- **Original** de l'attestation de réussite du grade de Licence, **OBLIGATOIRE**
- Copie de pièce d'identité recto-verso
- **6.10 euros** en timbres uniquement (autocollants de préférence)
- **Demande écrite en précisant lisiblement l'adresse d'expédition**, l'intitulé du diplôme l'année d'obtention, si possible un numéro de portable, une adresse mail, et votre nom de jeune fille et d'épouse si nécessaire

Retrait au bureau : Catherine SABOT Sclolarité IFSI - 19 Rue Ambroise Paré-25030 BESANCON CEDEX- Bâtiment ATLAS – 4 ème étage- 03.63.08.25.06 (prendre rdv au préalable)

- L'étudiant doit restituer l'original de l'attestation de réussite **du grade de Licence, OBLIGATOIRE**
- Présenter sa pièce d'identité
 - (Remise du diplôme dans une enveloppe cartonnée)

Un étudiant peut donner procuration à une personne de son choix, celle-ci doit alors se présenter munie :

- De sa pièce d'identité
- D'une copie de pièce d'identité du titulaire du diplôme
- D'une lettre de procuration